

La Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'espace d'architecture romane seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Centre-Val de Loire dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre Est
23 avenue de la Libération
45000 Orléans
02 38 24 34 21
centrest@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

COMMUNE DE MONTRICHARD-VAL DE CHER

25 rue Nationale
41400 Montrichard-Val de Cher
02 54 71 66 34
info@montrichardvaldecher.fr



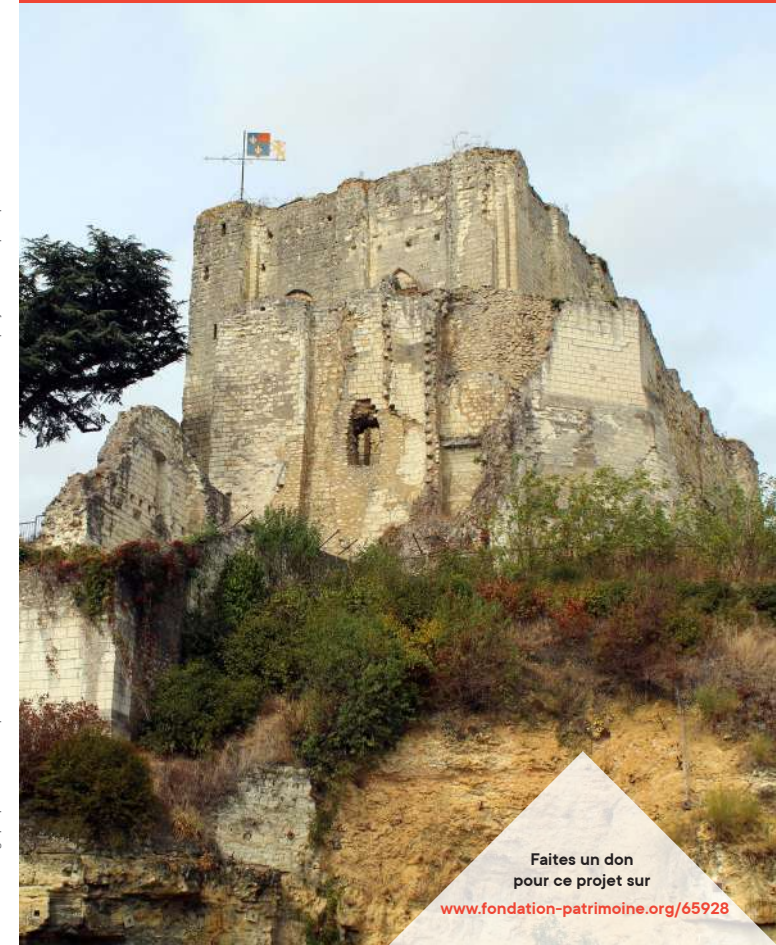
Document imprimé avec le concours de

Crédit Agricole Val de France



Je donne !
Pour la
restauration du

► Donjon et des Ruines du Château de Montrichard-Val de Cher (Loir-et-Cher)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : Commune de Montrichard-Val de Cher - Ne pas jeter sur la voie publique

Faites un don
pour ce projet sur

www.fondation-patrimoine.org/65928

Description du projet

Rare témoignage médiéval de la vallée du Cher, la forteresse de Montrichard marque son **identité historique au cœur des châteaux de la Loire**.

En 987, Foulques Nerra, Comte d'Anjou saisit l'importance stratégique de ce petit mont (Mont Reveau) qui surplombe la rivière et permet de **contrôler toute la vallée du Cher au carrefour de la voie romaine et de la route vers Compostelle**. Il y fait édifier une grosse tour en bois. Mont Reveau deviendra Montrichard. Au XII^e siècle, Hugues 1^{er}, seigneur d'Amboise et de Chaumont, fait construire le donjon de pierres, qui avait quatre niveaux. Une « chemise », enceinte située à 4 mètres de la paroi du donjon, le protégeait.

En 1155, Montrichard devient une pointe avancée des possessions anglaises en France.

En 1188, Philippe Auguste reprend Montrichard aux anglais. C'est l'époque de l'apogée de la forteresse médiévale.

En 1589, le roi Henri IV fit raser le donjon de 12 pieds, « à hauteur d'infamie ».

Classé au titre des Monuments Historiques en 1877, le site fut canoné par les troupes françaises en 1940 et la petite tour ronde du XV^e siècle fut détruite.

Après une phase de sécurisation de l'actuel parcours de visite, les travaux lancés doivent permettre à nouveau **l'accès à la tour carrée** et d'y monter en son cœur par des passerelles métalliques afin d'avoir une **vue unique sur la vallée du Cher**.

Des reconstructions des fondations, aux rénovations des pierres de façade, les ruines de la forteresse doivent être **crystallisées** afin de connaître encore de nombreux siècles de vie et d'attrait pour les nombreux visiteurs qui s'y presseront.

Le site permettra ainsi un plan de **développement touristique** innovant (spectacle, restauration, visites réelles et virtuelles,...) situé en plein cœur des châteaux de la Loire et montrant à chaque visiteur les vestiges d'un riche passé. Des visites nocturnes sont prévues avec des mises en lumières de notre temps permettant d'allier la tradition et la modernité.

Montant des travaux, 1e tranche	3 500 000 € HT
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	Printemps 2021

Photos © Commune de Montrichard-Val de Cher



Bon de souscription

► **Oui, je fais un don pour aider la restauration du Donjon et des Ruines du Château de Montrichard-Val de Cher**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/65928

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Donjon et Ruines du Château de Montrichard

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre